



GENÈVE | 4 novembre 2011 – À l'issue d'une session extraordinaire de trois jours, les États Membres du Conseil exécutif de l'**Organisation mondiale de la Santé** (OMS) ont exprimé un fort soutien à l'action de l'OMS et sont parvenus à un

accord

sur de

vastes propositions de réforme

, qui visent à placer l'Organisation en meilleure position pour

améliorer les résultats en matière de santé, accroître la cohérence de l'action sanitaire mondiale et exercer ses fonctions directrices de manière plus efficiente, plus efficace et plus transparente

.

« Nous avons organisé cette réunion pour examiner les principaux éléments des réformes proposées », a déclaré Rahhal El Makkaoui, Président du Conseil exécutif de l'OMS. « Nos discussions ont été positives. Il s'agit de réformes ambitieuses, visant à consolider les fondements déjà solides de l'Organisation et à mieux l'armer pour faire face aux défis de la santé publique au XXI^e siècle. »

Le Conseil s'est félicité des nombreuses propositions avancées par les États Membres et par le Directeur général, et a notamment convenu que les cinq domaines d'activité essentiels de l'OMS devraient se concentrer sur le développement sanitaire, la sécurité sanitaire, le renforcement des systèmes et des établissements de santé, la production de données factuelles sur les tendances sanitaires et les déterminants de la santé, et le rôle fédérateur de l'OMS pour améliorer la santé.

Lors de sa réunion ordinaire en janvier 2012, le Conseil exécutif examinera notamment un projet de mécanisme destiné à accroître la prévisibilité et la souplesse du financement de l'Organisation.

LE CONSEIL EXECUTIF DE L'OMS SOUTIENT LES PROPOSITIONS DE REFORME

Écrit par OMS

Vendredi, 04 Novembre 2011 17:19 -

Le Conseil a insisté sur le caractère intergouvernemental de l'OMS et sur son mandat unique en tant qu'autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé publique, des travaux ayant un caractère international. En outre, il a salué les propositions tendant à renforcer la gouvernance de l'OMS, à améliorer le financement de l'Organisation, à renforcer ses bureaux de pays, à faciliter la collaboration à l'échelle de l'Organisation, à améliorer les politiques de ressources humaines et à accroître la responsabilisation, afin de mieux mesurer l'impact des investissements à visée sanitaire sur l'état de santé dans les pays.

C'est à sa dernière réunion en mai 2011 que le Conseil a décidé de tenir cette session extraordinaire. Les travaux de la session extraordinaire lui permettront, à sa session ordinaire de janvier 2012, de préparer le terrain à la poursuite de réformes particulières, en vue de l'Assemblée mondiale de la Santé qui doit se tenir en mai 2012.